

Procès-verbal du Conseil Municipal
Séance n° 6 du lundi 11 septembre 2023 à 18 heures - salle de la mairie

Présents : *MARRET Serge, SABATIER Sébastien, GRIX Suzanna, CELERIER Patrick, RIBES Bénédicte, HAGER Maryvonne, GUILHEM Louis, BELFIORE Mauricette, BORREL Marie-André, MONIÉ Florian formant la majorité des membres en exercice.*

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration ; Néant

Absent(s) excusé(s) : Néant.

Absent(s) : Néant.

Départ en cours de séance : *MONIÉ Florian à 19h20*

M. le maire ouvre la séance à 18h.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de HAGER Maryvonne à la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1-Approbation du PV du conseil du 10 juillet 2023 – Présentation Serge Marret.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Procès-Verbal de la réunion du Conseil municipal du 10 juillet 2023.

Délibérations :

Personnel :

2- Convention de mise en place d'un service de police pluri communale – Changement de grade - Présentation Patrick Célerier.

Une convention est passée entre Castelnaud d'Aude, Escales et Tourouzelle pour la mise en commun des services du nouveau policier municipal M. Alain Cabaribère au Grade de Brigadier-Chef principal. Son travail sera réparti hebdomadairement sur les trois communes Castelnaud d'Aude 12 heures, Escales 11 heures et Tourouzelle 12 heures. Cette convention précise l'organisation de son travail, de ses différentes missions, équipements et la répartition des charges entre les trois communes.

En ce qui concerne Tourouzelle, il lui est demandé en priorité de surveiller la sortie des écoles, les incivilités et particulièrement le stationnement, les déchets sauvages autour des colonnes de tris et des bacs à ordures ménagères et, en matière d'urbanisme, la recherche du non-respect de la réglementation en particulier celle imposée par le PLU, (constructions sans permis de construire ou sans déclaration de travaux).

Cette délibération est approuvée par le Conseil municipal à l'unanimité.

Finances :

3- Indemnité de fonction à un conseiller municipal - Présentation Patrick Célerier.

Compte tenu de l'investissement personnel de Mme Marie-Andrée Borrel conseillère municipale, auprès des employés communaux pour organiser et encadrer leurs missions depuis quelques mois déjà, il est proposé de lui allouer une indemnité de fonction de 241,53 € à compter du 1^{er} septembre 2023.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal.

4- Subvention exceptionnelle à l'ACCA de Tourouzelle - Présentation Patrick Célerier.

L'ACCA de Tourouzelle a effectué de lourds travaux et investissements pour la mise en place et l'utilisation de son nouveau local de chasse. Elle souhaite faire l'acquisition d'un groupe électrogène de 8kwa d'une valeur de 1500 € et pourquoi elle sollicite une subvention exceptionnelle de la Mairie.

Elle a programmé quelques manifestations pour la saison 2023/2024 (concours de pétanque et bourse aux jouets) qui l'aideront à réunir son autofinancement.

Elle sollicite une subvention exceptionnelle de la Mairie.

Le Conseil après en avoir délibéré, par 7 voix « pour » et une abstention, a décidé de lui accorder une subvention exceptionnelle de 500 euros.

Questions et informations diverses :

1-Point sur l'eau - Présentation Serge Marret.

En raison d'une sécheresse prolongée, nous subissons depuis juin une baisse sans précédent du niveau de l'eau dans le puits des Tuileries, lequel est alimenté par une nappe alluviale de l'Aude. La municipalité a dû rationner l'eau au robinet quelques heures par jour début juillet.

Elle a demandé à Véolia de rechercher des fuites et les traiter (quatre fuites ont été trouvées) ; lui faire poser des compteurs d'eau aux WC publics, aux écoles, au marché couvert, à la mairie et à la station de relèvement au lotissement sous les Hyères. Les efforts de tous ont permis de freiner la consommation d'eau potable sans

toutefois résoudre le problème. L'eau manque ! Pour faire face, nous sommes approvisionnés depuis août en eau potable, gracieusement pour le moment par M. le Maire de Lézignan, par camions-citernes 8 fois par jour, six jours par semaine ce qui coûte à la commune 1 000 € HT par jour de transport et 1200€ HT le samedi.

Les essais de pompage au forage des Jeïches (datant de 1989) se poursuivent. Le test coûte 15 000 €, analyses d'eau et rapport de l'hydrogéologue compris. A l'époque, ce forage a dû être abandonné car le taux de sulfates y était trop élevé (>900mg/litre). Si la teneur en sulfates est toujours supérieure à la norme autorisée (250mg/l), il conviendra de rechercher le traitement le plus adapté : utilisation de résines échangeuses d'ions ou nanofiltration.

En cas de refus de l'ARS de mise en service de ce forage, l'une des seules solutions envisagées serait le creusement d'un autre puits en amont de la chaussée d'alimentation du canalet de l'ASA de Canet.

Compte tenu de toutes les dépenses engagées et à venir, la municipalité est à la recherche de tout type d'aide qui pourrait nous être octroyée.

Malgré tout, nous ne pouvons pas faire l'économie d'une solution à plus long terme dans le cadre de la CCRLCM. Il devient urgent pour Tourouzelle de se pencher sur une possible exploitation de l'eau du karst de Pouzols, projet porté par le conseil départemental. Au 1^{er} janvier 2026 la CCRLCM prendra les compétences eau et assainissement mais une prise en charge de ce sujet dès à présent avec les acteurs administratifs et les communes concernées est urgente.

Le Conseil propose d'organiser une grande réunion d'information sur l'eau le jeudi 19 octobre à 17 h 30 salle Jean Moulin en présence de M. Hernandez président de la CCRLCM, de responsables de la DDTM, de l'Agence de l'Eau RMC, de Réseau 11, de l'ARS, du Conseil départemental de l'Aude et de Véolia...

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

2- Recrutement d'un CDD et remplacement pour l'entretien de l'école - Présentation Patrick Célerier.

Compte tenu de l'absence pour maladie de deux employés communaux depuis septembre, l'équipe technique est déséquilibrée.

Pour pallier ces défections, nous allons faire appel à Pôle Emploi pour un recrutement en CDD de 3 mois renouvelable une fois pour pourvoir au remplacement de Jérôme Deswaerte lequel devrait être absent pendant 6 mois après son opération prévue en décembre puis reprise à mi-temps. Pour ce qui est du remplacement de Mme Wioletta Bautista qui doit être opérée mi-septembre, nous ferons appel à une entreprise privée pour effectuer le ménage à l'école jusqu'à son retour environ trois semaines plus tard.

Approbation à l'unanimité du Conseil municipal.

3- Proposition d'achat parcelle de M. Saunders rue de l'église - Présentation Patrick Célerier.

M Saunders est disposé à vendre à la commune la parcelle 1542 dont il est propriétaire et sur laquelle il avait entrepris des travaux abandonnés depuis. Notre proposition est de 10.000 € à 11.000 € incluant l'achat, le nettoyage et les frais de notaire de cette parcelle sur laquelle nous envisageons de faire un parking.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

4- Projet Agence Technique Départementale cœur de village - Présentation Serge Marret.

Le projet ATD d'aménagement place de la République et du cœur de village se poursuit selon un cahier des charges précis. Le recrutement du cabinet maître d'œuvre (conception, réalisation et suivi des travaux jusqu'à réception) se fera en deux fois : sélection de trois candidats, leurs prestations analysées selon un certain nombre de critères puis un seul candidat sera choisi à l'issue d'une commission chargée d'examiner les projets composés de conseillers municipaux, d'un membre l'ATD, de l'agence de l'eau et de la CCRLCM. La remise des candidatures est prévue au 13 octobre 2023.

La date prévisionnelle de démarrage de la prestation du cabinet de maîtrise d'œuvre choisi est prévue en janvier 2024. Les travaux devraient démarrer au deuxième semestre 2024 quand les subventions auront été accordées possiblement en juin prochain avec une prise en compte globale sur la totalité des études, esquisses, avant projets et projets. Les travaux devraient durer 2 ans et le versement des subventions intervenir par tranches successives selon l'évolution des travaux.

5- Travaux (WC, plateforme aire de jeux, cloison maison Dusseau, chemins) – Présentation Sébastien Sabatier.

Pour ce qui est des travaux :

- WC public : un devis nous est parvenu de 1 235 €. D'autres devis sont en attente pour la plomberie et le matériel.

-Aire de jeux : un devis nous est parvenu de Flo Platrerie. Un autre devis a été demandé à M. Ambicki.

-Chemins : la société Colas a adressé trois devis pour la réfection des chemins, des Jeiches, de la Boulandière et du chemin sous la Croix en face de la cave coopérative dont les prix ne peuvent pas être décorrélés les uns des autres.

Cette année, le Conseil municipal décide de porter son effort sur deux chemins celui des Jeiches et celui sous la Croix.

-Maison Dusseau : devis demandé à Flo Platrierie pour le montage d'une cloison.

-Ecole : M. Pauthe propose de réaliser à titre gracieux les petits travaux intérieurs dans les classes à la demande des enseignantes.

6- ZAN - Nouvelles dispositions - Présentation Serge Marret.

La loi initiale de 2021 a été acceptée par le Sénat avec quelques assouplissements concernant notamment les gros projets d'aménagement qui seront mis à part, attribution à toutes les communes d'un Ha en extension pouvant être mis en commun dans le cadre d'une communauté de commune.

7- PUP chemin de Restocos et PLU chemin du Périé - Présentation Serge Marret.

Le projet de PUP chemin de Restocos pour les lotissements Lanta et Mazard suscite quelques inquiétudes en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable et plus largement la vente des terrains.

8- Signalétique du village - Présentation Serge Marret.

Une signalétique à l'entrée du village est demandée par plusieurs, caves particulières et fruits et légumes. Du fait qu'un grand nombre d'annonceurs seraient intéressés (producteurs, viticulteurs, chambres et tables d'hôtes, gîtes, artisans, commerçant,) rendant illisible la signalétique, le Conseil municipal l'unanimité a repoussé cette demande.

9-Situation Ukrainienne - Présentation Patrick Célerier.

Le mari de la jeune femme ukrainienne installée à Tourouzelle l'a rejointe définitivement depuis cet été. Il commence à suivre des cours intensifs de français et met tout en œuvre pour valider rapidement son diplôme de médecin et chirurgien ORLen France, à Montpellier et trouver ensuite trouver un poste.

Le Conseil municipal continue d'approuver à l'unanimité l'aide au paiement du loyer pour ce jeune foyer jusqu'au jour où ils retrouveront un emploi pour le payer.

-**Bibliothèque** : des Portes ouvertes sont organisées à la bibliothèque par Michèle Degalle le vendredi 29 septembre à 17 heures pour présenter la nouvelle collection de livres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.